

INAUGURATION

TEMPLE PROTESTANT DE SAUMUR

Mardi 10 septembre 2024

HISTORIQUE

Au XVIème siècle, la Ville de Saumur devient une place forte du protestantisme en France. En raison de sa situation géographique, lieu de passage des hommes et des marchandises, située en bord de Loire et au carrefour entre le nord et le sud du royaume de France, les idées protestantes s'y développent rapidement. A l'avènement d'Henry IV, un premier Temple protestant est construit en 1593 sous l'impulsion du nouveau gouverneur de la Ville, Philippe Duplessis-Mornay. Fervent calviniste, il participe de ses propres deniers à la construction de ce premier Temple.

Celui-ci sera démoli après l'arrêt du 15 janvier 1685 interdisant la pratique de la religion protestante et proclamant la destruction du Temple.

Ce n'est qu'après le concordat de 1802 autorisant à nouveau le culte protestant qu'un second Temple sera édifié à partir de 1842, et correspondant au Temple actuel.

Le Temple de Saumur est inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques par arrêté du 18/04/1991 dans son intégralité.

CONTENU DES TRAVAUX

La présente opération a pour objet la mise en sécurité et la restauration du Temple Protestant de Saumur. Ce projet est motivé par l'intérêt porté à l'édifice en lui-même, et bien sur, par son état sanitaire :

- les couvertures en ardoises et les verrières sont vétustes
- les charpentes souffrent de problèmes structurels et de dispositions précaires,
- les parements en pierre de tuffeau des façades extérieures, en plus d'un état de présentation déplorable, présentent un état sanitaire dégradé mettant en péril la sécurité des passants et, à terme, la stabilité de l'édifice.

Le parti général d'intervention correspond à une restauration générale à l'identique, l'opération ayant pour but essentiel de rétablir un état sanitaire satisfaisant et pérenne ainsi qu'un aspect général adapté à la nature d'un édifice public important de la commune.

Toitures (couvertures et charpentes) :

- Réfection complète et à neuf de l'ensemble des toitures en remplaçant les ardoises fines existantes posées au crochet par des ardoises plus épaisses et posées au clous sur volige afin d'améliorer la pérennité de l'ensemble tout en offrant une présentation plus authentique.
- Révision du réseau de recueillement des eaux pluviales avec la restitution du chéneau sud et l'ajout d'une descente d'eaux en zinc. A titre purement décoratif, les gargouilles existantes seront maintenues et celles manquantes restituées.
- reconstruction de véritables verrières au droit des puits de lumière, en remplaçant les tuiles de verre existantes trop fragiles par des vitrages securit posés sous parecloses.
- consolidation structurelle des quatre fermes constituant la charpente, sans leur dépose, et remplacement à neuf des semelles de répartition en bois de ces fermes.
- réfection entièrement à neuf du reste des charpentes, à savoir les chevrons et les pannes.

Façades extérieures :

- remplacement systématique de l'ensemble des pierres dégradées (un soin particulier sera apporté au bon choix des pierres de substitution afin d'assurer une cohérence parfaite entre pierres en place et pierres rapportées.
- restauration traditionnelle qui devra comprendre le rejointoiement et le nettoyage de l'ensemble des surfaces.
- restauration des ornements moulurés et sculptés.
- rétablissement de la fenêtre en forme de croix du pignon.
- remise en peinture de la porte d'entrée.

Élévations intérieures :

- restauration en recherche avec rejointoiement ponctuel et traitement de finition par badigeonnage léger des élévations intérieures en pierre de taille.

Mobilier intérieur :

- restauration générale et légère de l'ensemble du mobilier intérieur du temple globalement en bon état : escalier d'accès, autel, pupitre, tronc, portes intérieures ...

Sols :

- nettoyage, restauration en recherches et équipement bande d'éveil à la vigilance en clous inox de l'embranchement extérieur en pierre de taille.
- restauration du dallage du péristyle.
- restauration la marche de l'estrade intérieure.
- réfection à neuf partielle et remise en état du dallage central.

DURÉE DES TRAVAUX

Début des travaux : 15 février 2022

Fin des travaux : 15 juillet 2024

Soit 29 mois

MONTANT DES TRAVAUX

Coût de l'opération : **2 130 000 €**

(TDC – Coût maîtrise d'œuvre, OPC, SPS, Bureau de Contrôle + coût des travaux)

L'intérêt historique et patrimonial de cet édifice a suscité une mobilisation nationale et internationale pour sa restauration.

Le montant global des subventions s'élève **1 444 046.88 €** (soit 67.78 % du montant HT de l'opération).

- État/Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire : 205 668 €
- Région Pays de la Loire : 670 000 €
- Département de Maine-et-Loire : 60 000 €
- The Ruth Stanton Foundation - New York : 285 180 €
- Mission Bern : 192 000 €
- Club des mécènes = 20 000 €
- Souscription publique lancée sous l'égide de la Fondation du Patrimoine : 11 198.88 €



avec



Contact presse Céline Marolleau
Ville de Saumur et Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
relationspubliques@saumur.fr



Mairie de Saumur

Hôtel de Ville -CS 54030
49408 Saumur cedex
Tél. : 02 41 83 30 27
www.ville-saumur.fr